

CR Réunion avec les acteurs culturels à la Crypte

15/05/23

Présents : Bruno Eldin (Tonton Dixies, Harmonie Aubenas-Vals), Sophie Scellier (Labeaume en Musiques), Lorène Giron (école de musique intercommunale), Hélène Bertrand (bibliothèque municipale de Lagorce), Sylvie Canta et Christian Sapin (Guitares en Chanson), Catherine Lescure (Compagnie du Globe), Violette Egon (Adjointe en charge de la Crypte), Joseph Bourez et Amandine Grosclaude (Membres du CA de Lignes d'horizon, Pied aux planches), Briec Mével (Coordinateur de la programmation culturelle Le Pied aux planches).

Excusés : Cordes en balade / Quatuor Debussy, La Cascade, La SMAC 07, Stand Up 07, Yeraz Compagnie, Melvita, Communauté de communes

I – Tour de table de présentation avec mention des usages par chacun au sein de la Crypte

II – Rappel du contexte

V.Egon a rappelé le choix de la Mairie cet hiver de confier la gestion de la salle La Crypte au projet Le Pied aux planches, pour plusieurs raisons : lourdeur de la gestion actuelle (surtout si Violette ne s'en chargeait plus), difficulté à donner à cette salle la visibilité sur le territoire qu'elle mérite du fait d'une gestion de type « salle des fêtes », choix de s'appuyer sur le savoir-faire et l'identité du Pied aux planches (pluridisciplinaire, avec un engagement citoyen marqué) pour faire davantage rayonner l'équipement. V.Egon a également rappelé que dans le partenariat avec la Commune, le Pied aux planches devait veiller à poursuivre une programmation ouverte à toutes les disciplines et les savoir-faire (professionnels, amateurs), ainsi qu'en direction des associations et acteurs du territoire (lagorçois, mais aussi intercommunaux).

B.Mével a évoqué le contexte spécifique du Pied aux planches. Porté par Au-delà du temps depuis son origine en 2011, à Largentière, cette programmation culturelle était soutenue par la commune de Largentière, la Communauté de communes du Val de Ligne et le Département de l'Ardèche. En 2021-22, Largentière et le Val de Ligne se désengagent, le Département maintient son engagement. Une programmation en itinérance démarre, dont notamment à Lagorce et Vallon Pont d'Arc. Cependant, ce fonctionnement n'est pas pérenne. En septembre 22, une série de rencontres avec la commune de Lagorce autour d'une programmation à la Crypte apparaît comme le seul moyen d'une poursuite du projet. Ce faisant, ce déplacement du projet sur Lagorce amène l'association Au-delà du temps à choisir de transmettre le projet Le Pied aux planches sur une autre structure. L'association Lignes d'horizon, créée en 2013 sur un axe croisant approches culturelles et enjeux de territoire, se propose d'accueillir le projet Le Pied aux planches. La programmation d'une saison à La Crypte par Le Pied aux planches sera donc assurée administrativement, à partir de septembre 2023 par l'association Lignes d'horizon.

III – Présentation du projet d'une saison à la Crypte

B.Mével présente les différents axes envisagés pour démarrer le projet à la Crypte :

- programmation propre autour de 3-4 Temps Forts et certaines dates isolées, souvent en partenariat avec des structures conventionnées (Comédie de Valence, Théâtre de Privas, Labeaume en Musiques...)
- soutien à la création avec la mise à disposition de l'espace et d'un hébergement pour 4 projets artistiques par an, avec présentation publique du travail à l'issue (sortie de résidence)
- renforcement des pratiques amateurs par l'organisation de stages en week-end, voire à la semaine, encadrés par des équipes artistiques professionnelles

- poursuite de l'accueil des projets artistiques et culturels déployés par les structures du territoire, bénévoles comme professionnelles.

B.Mével évoque ensuite le contexte financier relativement tendu pour Le Pied aux planches, et explique qu'il compte sur la programmation d'une saison à la Crypte pour dégager de nouveaux moyens.

J.Bourez insiste sur la volonté de Lignes d'horizon d'envisager la programmation sur la Crypte comme une dynamique collective, une œuvre commune, où chaque acteur contribue à faire vivre un projet culturel en milieu rural vivant, riche, divers.

V.Egon explique que pour la Commune, la transmission de la gestion de la salle au projet Le Pied aux planches vise à améliorer certaines difficultés diagnostiquées pour un bon fonctionnement de la salle : en termes de communication, de régie technique et de moyens financiers à mobiliser.

IV – Questions / Echanges à partir des problématiques rencontrées par chacun sur la salle

- question sur le calendrier : B.Mével pose la date du 15/07 comme échéance pour partager le planning de la prochaine saison sur la salle – et rappelle que de nouvelles dates pourront être établies bien sûr au fil de l'eau.

- question sur les moyens financiers du Pied aux planches, notamment pour savoir si le Pied aux planches pourrait venir soutenir financièrement certains projets : le Pied aux planches est porté principalement par des fonds publics et un peu des recettes propres (billetterie, buvette...), a une économie très contrainte, et ne pourra pas venir en soutien aux acteurs de la Crypte.

- question sur la communication des actions se déployant sur le lieu : nécessité de les rendre mieux visible, le Pied aux planches réfléchit aux moyens à mettre en place pour faciliter cela.

- question des outils à mettre en place pour améliorer le fonctionnement de la salle : calendrier partagé, compétences (par ex : graphisme), matériel technique et ménage (état des lieux entrée-sortie, règlement et caution...)

- question sur la nécessité d'une adhésion à Lignes d'horizon pour programmer une action à la Crypte : rappel que pour l'association, l'enjeu n'est pas économique, mais plutôt de contribuer à faire converger dans un même projet des envies distinctes. A ce propos, hypothèse de constituer un groupe de travail entre les acteurs pour avoir un espace d'échanges réguliers sur les points à améliorer et les moyens d'y parvenir est évoqué.

V – Calendrier opérationnel

- 26/06, 18-20h : Temps convivial de présentation du projet aux habitants, associations et acteurs motivés du territoire

- d'ici 15/07 : transmettre à B.Mével (contact@lignesdhorizon.org) les besoins de la salle pour le 1^{er} semestre 23-24 (sept-fév.), autant que possible, ainsi que les problèmes matériels rencontrés et les choses à améliorer collectivement (graphisme, communication...)

- d'ici 15/07 : faire remonter à B.Mével les idées de petits travaux d'aménagement à faire cet été par les services techniques municipaux sur la salle ou ses alentours immédiats (accès, loge, rangement technique, espace de convivialité extérieure...)

- sept-déc. 23 : planning de la salle en concertation Pied aux planches – Commune / Conventions administratives avec la Commune

- à partir de janv 24 : planning de la salle par le Pied aux planches (avec des dates réservées pour la Commune et ses acteurs) et Conventions administratives établies avec le Pied aux planches